



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

15 place de la Joliette 13002 Marseille

04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Réunion de conseil d'administration du 17 juin 2020 Visioconférence Compte rendu

Compte tenu du contexte sanitaire lié au Covid 19, ce conseil d'administration a été organisé en visioconférence.

Présents : Georges Besse, Bernard Chappe, Gilles Dossetto, Nathalie Huet, Marcel Jallet, David Meirinho, Philippe Plaksine.

Excusés : Jean-Baptiste Adrien, Alexis Bosset, Sandra Buriot, Anh Dào Vernier, Patrice Maffait, Pierre Manuguerra, Claire Sahut.

Invité : Sydney Lengagne

Séance ouverte à 18 h 30.

N. Huet remercie les présents.

Approbation de compte rendu

Le compte rendu du conseil d'administration du 6 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

Administration

Assemblée générale FFBaD

L'assemblée générale ordinaire aura lieu les 12 et 13 septembre 2020 et l'élective le 12 décembre 2020.

Assemblée générale Ligue PACA

- Organisation : celle-ci doit se dérouler le samedi 27 juin 2020. Nous attendons les informations concernant les modalités d'organisation (présentiel ou à distance). Pour le moment 4 délégués ont confirmé leurs disponibilités : Nathalie Huet, David Meirinho, Stéphane Marsalet et Philippe Plaksine.

Corinne Massou est chargée de relancer les délégués et les suppléants et de collecter les informations auprès de la Ligue PACA.

- Consigne de vote : Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de voter contre la proposition de la Ligue PACA d'augmenter de 1 € la part régionale du coût de la licence. La décision ne doit pas être comprise comme une opposition au pôle, mais comme un temps, après crise, qui ne nous paraît pas raisonnable vis-à-vis des clubs qui risquent déjà de se retrouver en fortes difficultés.

Assemblée générale du Comité

- Elle est toujours programmée le 10 septembre 2020 en présentiel. Elle devrait se dérouler à Roquevaire. Une relance a été faite auprès de la municipalité.

- Une communication a été réalisée pour le recrutement de nouveaux bénévoles dans la lettre d'information n° 2.

RGPD

La démarche de mise en conformité progresse. Une visioconférence réunissant Philippe Plaksine, Corinne Massou et Sydney Lengagne s'est déroulée le 8 juin 2020.

Des avancées notables ont été réalisées dans la rédaction de la charte informatique, dans la mise en sécurité du site, dans la procédure de stockage des données personnelles et dans la politique d'archivage.

- Le groupe de travail a pour projet l'élaboration d'une fiche à destination des dirigeants des clubs pour présenter le RGPD. Cette information sera également complétée par la diffusion de supports vidéo.

- Philippe Plaksine propose au conseil d'administration de prolonger le contrat d'accompagnement d'une année avec la société DVP. Si le coût est raisonnable, les élus donnent un avis favorable à cette prolongation de contrat.

Accompagnement des clubs

Soutien aux clubs post Covid

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'offrir aux clubs la part départementale de l'affiliation fédérale pour la saison 2020-2021 (50 € / club, soit un total de 2 000 € environ).

Gouvernance des clubs

Les clubs de La Roque d'Anthéron, La Ciotat et Martigues changent d'équipes dirigeantes. Des visioconférences avec les nouveaux dirigeants sont en cours de confirmation. Yann Legendre et Sydney Lengagne animeront ces réunions.

Finances - subventions

Département

- Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a maintenu notre subvention de fonctionnement à 11 400 €.

Métropole Aix-Marseille

- Le dossier est toujours en cours d'instruction, mais nous devrions recevoir une notification début juillet.

ANS 2020

- Dossier club

7 clubs ont déposé des dossiers : Aix, Auriol-Roquevaire, Ensues, Fos, Istres, Sausset et Vitrolles.

Les demandes des clubs suivants : Auriol-Roquevaire, Istres et Vitrolles ont été rejetées pour non-respect des consignes imposées notamment dans la constitution des budgets

- Dossier Comité

Il est en cours d'instruction. Pour rappel, le Comité a présenté 4 actions pour une demande d'un montant de 32 000 €, réparti de la façon suivante :

Public en zone prioritaire : 15 000 €

Public en situation de handicap : 7 500 €

Santé : 6 000 €

Public féminin : 3 500 €

Formation

Dirigeants

- Pour la prochaine saison, « la journée des dirigeants » sera remplacée par une série de visioconférences présentant les nouveautés de la rentrée 2020-2021. La réalisation de cet accompagnement est prévue lors de la dernière semaine d'août et la première quinzaine de septembre.

- Une soirée « Blackminton » sera également organisée au mois d'octobre (avant le début du championnat interclubs adultes).

Cette nouvelle programmation a pour objet de ne pas surcharger l'emploi du temps de septembre des dirigeants : rentrée club, AG Comité, salon des sports...

Emploi

COVID 19 – organisation du travail

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de maintenir en télétravail ses trois salariés et de payer l'intégralité de leurs salaires. Un nouveau point d'étape sera réalisé fin août.

Congés des salariés

Le conseil d'administration a validé la demande de congés sur la période estivale des trois salariés.

Formation continue des salariés

- La candidature de Sydney Lengagne à la formation DES « Directeur des structures et projets sportifs » a été retenue par le CREPS PACA / CROS PACA. La demande de financement a été déposée auprès de l'AFDAS. Le début de la formation est programmé début octobre.

GSE PAM

Cette saison, le GSE PAM met Baptiste Zoppis à disposition de quatre clubs : Ensues, Sausset, Marseille BIM et BOUM.

À la recherche d'un nouvel entraîneur diplômé d'État, le club d'Istres souhaite recruter Baptiste Zoppis pour un volume horaire de 17 h 30 hebdomadaire, sans adhérer au groupement d'employeurs.

Ce débauchage risque de réduire le volume horaire d'intervention de Baptiste Zoppis pour le GSE PAM et surtout de remettre en question le projet sportif des clubs concernés.

Les clubs bénéficiant actuellement des services de Baptiste Zoppis ont sollicité le Comité afin de trouver une solution. Sydney Lengagne travaille actuellement avec Emilie Barthes du GSE PAM pour trouver une issue, mais l'alternative est très réduite (peu de diplômés d'État disponibles pour remplacer Baptiste Zoppis sur les créneaux qu'il quitterait).

Le conseil d'administration regrette que le club d'Istres n'ait entamé, au préalable, aucune démarche auprès du Comité et des clubs concernés pour expliquer leur projet. Sydney Lengagne est chargé de contacter le club d'Istres.

Sport

Activité club post-confinement

- L'activité en intérieur est possible depuis le 2 juin dans des conditions définies (protocole sanitaire FFBaD) et à la discrétion des collectivités territoriales. Dans les faits, très peu de clubs ont pu effectuer une reprise de l'activité en intérieur.

- Dans les conditions sanitaires actuelles, l'organisation de compétitions n'est toujours pas envisagée pas la FFBaD.

AirBadminton

Le Comité est très actif dans le déploiement du badminton en plein air :

- 8 clubs actifs : Aix / Carnoux / Ensues / Eyguières / Marseille ASPTT / St Cannat / Salon / Sausset.
 - Prêt de matériel : 27 tubes de volants / 9 terrains « Décathlon » / 2 ensembles gazon ont été distribués.
 - Achat de matériel pour créer les délimitations (en cours de fabrication).
- Le Comité participera également au « AirBad Tour » du 1^{er} juillet au 30 août en coopération avec la Ligue PACA.

Labellisation école française de badminton (EFB)

10 clubs ont déjà déposé leurs demandes. Un message de relance a été envoyé le 16 juin 2020.

Calendrier 2020-2021

- Tournois : le calendrier est quasiment complet et certains clubs n'ont pas encore effectué leur demande d'autorisation.
- Problème Poona : depuis début juin, il n'est plus possible d'effectuer sur Poona une demande d'autorisation de compétition pour la saison prochaine. Sydney Lengagne a contacté le service informatique de la FFbAD, mais il n'a reçu aucune réponse pour le moment.

Interclubs 2020-2021

- Calendrier : la commission a établi la programmation de la saison prochaine avec une phase finale le 12 juin 2021. Celui-ci a été validé à l'unanimité du conseil d'administration.
- Phase finale : Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de ne pas procéder à un nouvel appel à candidatures et de reconduire son choix sur Marignane pour l'accueil de cet événement.

Social

Le conseil d'administration valide à l'unanimité le principe de la mise en place d'un dispositif d'aide à la prise de licence pour les publics hors FFbAD et à la formation des entraîneurs pour l'encadrement des publics en situation de handicap (moteur et mental), ainsi que le public senior.

La surface financière accordée à cette action dépendra notamment du montant que nous accordera l'ANS pour le déploiement de nos actions sociétales.

Yann Legendre est chargé de faire des propositions et de présenter un budget.

Scolaire

Pendant le confinement, de nombreux enfants n'ont pu suivre une scolarité normale. Afin de lutter contre le décrochage scolaire, l'État propose deux dispositifs :

- « 2S2C » : l'objet est de proposer des activités sportives pendant le temps scolaire. Très peu de protocoles mis en place à l'échelle du département car peu d'élèves dans les écoles.
- « Vacances apprenantes » : Il s'agit de proposer aux enfants pendant l'été du renforcement scolaire le matin et des activités culturelles et sportives l'après-midi.

Le Comité, par l'intermédiaire de Yann Legendre est en relation avec l'inspection académique (IAEN) et l'USEP pour évaluer la faisabilité d'une intervention du Comité et des clubs dans ces deux dispositifs.

Commission mixte IAEN / USEP / CD 13 Bad

La prochaine réunion se déroulera le 11 septembre 2020 à Châteauneuf-les-Martigues. Marcel Jallet, Yann Legendre et Sydney Lengagne représenteront le Comité.

Communication

Lettre d'information

La lettre numéro 2 a été diffusée le 16 juin 2020.

Visioconférence

Le Comité a organisé une série de visioconférences à destination des clubs les 28 et 29 mai et le 2 juin.

19 clubs ont participé

Les retours ont été positifs. Il va être important de pérenniser ce mode de communication.

Club

Statistiques au 16/06

- 39 clubs affiliés
- 4148 licenciés + 13 en attente de réception de paiement.

La séance est levée à 20 h 36.

Philippe Plaksine
Secrétaire Général



Nathalie Huet
Présidente

